

Communiqué

Genève, 24 mars 2022

Assemblée générale ordinaire 2022 de Givaudan

- Approbation de toutes les propositions soumises par le Conseil d'administration
- Augmentation du dividende pour la 21^e année consécutive, en hausse de 3,1 % par rapport à l'exercice précédent
- Election de Tom Knutzen en tant que nouvel administrateur
- Réélection de tous les autres administrateurs actuels, ainsi que réélection de Calvin Grieder au poste de Président

L'Assemblée générale ordinaire de Givaudan SA s'est tenue le 24 mars 2022. En raison de l'incertitude persistante relative à la COVID-19, la tenue de l'Assemblée générale était limitée à la réunion statutaire comportant une présence minimale requise de ses représentants. Les actionnaires ont fourni leurs instructions de vote au représentant indépendant par écrit ou par le biais d'une plateforme en ligne sécurisée. En lieu et place de l'événement traditionnel, nous avons de nouveau fait don de CHF 200 000 à la Fondation Givaudan afin de soutenir plusieurs projets importants pour les communautés avec lesquelles nous travaillons.

« C'est avec une profonde déception que cette fois encore, nous avons dû renoncer à organiser l'Assemblée générale en présentiel, en raison de la persistance de la pandémie et des risques sanitaires associés pour nos actionnaires et nos employés. Nous avons continué à répondre avec agilité à l'impact continu de cette pandémie mondiale, transformant les défis en opportunités. Je tiens à exprimer mes remerciements à nos collègues, clients, partenaires et fournisseurs pour leur grande collaboration et leur engagement dans tout ce que nous avons accompli. J'aimerais également remercier nos actionnaires pour leur engagement et leur intérêt continus envers Givaudan ».

Calvin Grieder, Président du Conseil d'administration

L'Assemblée générale ordinaire a approuvé le Rapport annuel intégré et les comptes annuels et consolidés 2021 avec 99,44 % des votes, et a donné décharge aux membres du Conseil d'administration avec 98,80 % des votes.

A titre consultatif, le Rapport de rémunération a aussi été approuvé avec 90,97 % des votes.

L'Assemblée a adopté une distribution de dividende de CHF 66.00 brut par action. Il s'agit de la vingt-et-unième hausse consécutive depuis l'entrée de Givaudan à la Bourse suisse en 2000. Le montant sera prélevé sur la réserve libre comme dividende ordinaire imposable en Suisse, le 30 mars 2022.



Genève, 24 mars 2022

Tom Knutzen a été élu en tant que nouvel administrateur pour une durée d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Tous les autres membres actuels du Conseil d'administration ont été réélus, chacun pour un mandat d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire en 2023, en application des dispositions légales et des Statuts de Givaudan. Cela inclut M. Michael Carlos et Prof. Dr-Ing. Werner Bauer, qui ont été présentés pour réélection à titre exceptionnel bien qu'ils aient dépassé la limite d'âge de 70 ans au moment de l'Assemblée générale ordinaire de 2022, afin d'assurer la continuité du Conseil d'administration pendant la pandémie persistante de Covid-19 :

- Victor Balli*
- Prof. Dr-Ing. Werner Bauer*
- Lilian Biner
- Michael Carlos
- Ingrid Deltenre*
- Olivier Filliol
- Sophie Gasperment
- Calvin Grieder (ré-élu Président du Conseil d'Administration)

* Egalement élu(e) au Comité des rémunérations pour un mandat d'un an.

M. Manuel Isler, avocat, a vu son mandat de représentant indépendant des actionnaires reconduit jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire en 2023, tandis que Deloitte SA a été réélu comme organe de révision et d'audit pour l'exercice en cours avec Mme Karine Szegedi Pingoud comme Associée responsable de l'audit.

Enfin, l'Assemblée a approuvé la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif, comme suit :

- le montant total maximal de rémunération du Conseil d'administration s'élevant à CHF 3 500 000 et couvrant la période jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2023 avec 98,67 % des votes ;
- le montant total de la rémunération variable à court terme du Comité exécutif s'élevant à CHF 5 461 355 pour l'exercice 2021 avec 97,41 % des votes et
- le montant total maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme du Comité exécutif s'élevant à CHF 15 400 000 pour l'exercice 2022 avec 91,86 % des votes.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Pierre Benaich, Head of Investor and Media Relations

T +41 22 780 90 53

E pierre.benaich@givaudan.com